



Centre d'Enseignement
Supérieur pour Adultes

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes

Rue de Courcelles, 10 à 6044 ROUX

Tél : 071/45.11.08

Mail : cesa@cesa.be

Matricule : 5.355.007

Le CESA

1. Une philosophie

Le CESA contribue à former des **professionnels responsables**.

Les différentes formations :

- ✓ visent à la polyvalence dans leur spécificité ;
- ✓ se construisent par l'articulation théorie/pratique. Cette alternance introduit une démarche articulant expérience, représentations et théories ouvrant ainsi à une pratique réfléchie fondée sur des savoirs issus de la recherche, des savoirs professionnels, des savoirs d'action, d'analyse et d'évaluation ;
- ✓ visent à doter les étudiants adultes, non seulement d'outils techniques, mais aussi d'outils d'analyse globaux et politiques ;
- ✓ veillent à respecter et à s'appuyer sur la personnalité, le style, la trajectoire et les compétences singulières de chacun.

Le CESA forme des **acteurs sociaux**, capables de questionner et de participer aux processus de transformation des politiques sociales.

Les étudiants en formation sont donc¹ :

- ✓ des adultes et considérés comme tels,
- ✓ invités à partager leurs ressources et leurs compétences,
- ✓ acteurs de leur(s) formation(s) et de leurs projets et non pas consommateurs de savoirs. Ils sont amenés à évaluer leur(s) formation(s) et à s'auto évaluer,
- ✓ créatifs dans la résolution de problèmes plutôt qu'applicateurs de principes,
- ✓ chercheurs plutôt que reproducteurs,
- ✓ praticiens en réflexion plutôt qu'exécutants,
- ✓ partenaires dans la construction plutôt que spectateurs/auditeurs,
- ✓ solidaires plutôt que solitaires, refusant de s'isoler dans un savoir clos, participant aux échanges de savoirs et d'expériences, ouverts sur la société et le monde,
- ✓ invités à s'impliquer dans la vie du centre de formation.

¹ Ces différents items ne sont pas des critères de sélection au départ, mais s'inscrivent bien dans un processus, un devenir, des objectifs à atteindre.

2. Un projet pédagogique

Le CESA fait partie de l'**enseignement pour adultes (promotion sociale) catholique** dépendant du Ministère de l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles. Il adhère au double objectif ² de l'enseignement pour adultes (promotion sociale).

Un axe de formation qualifiante s'adressant aux personnes en réorientation, en recherche ou en cours d'emploi, adultes ou jeunes, qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. L'enseignement pour adultes (promotion sociale) donne aux adultes les moyens d'assurer la poursuite des études, une meilleure intégration culturelle et sociale, ainsi qu'une insertion économique et professionnelle plus favorable.

Un axe de formation professionnelle continue s'adressant aux personnes en réorientation, en recherche ou en cours d'emploi, adultes ou jeunes, qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

L'enseignement pour adultes (promotion sociale) donne aux adultes les moyens d'assurer la poursuite des études, d'assumer les mutations socioprofessionnelles et une meilleure intégration culturelle et sociale, ainsi qu'une insertion économique et professionnelle plus favorable.

Dans le cadre de l'enseignement pour adultes (promotion sociale), le CESA s'inscrit dans une politique dynamique de mise en place de dossiers pédagogiques qui deviennent des références dans le travail pédagogique.

Le CESA s'inscrit dans le secteur de l'**enseignement pour adultes**, ce qui induit l'utilisation d'une pédagogie spécifique qui « colore » les différentes filières de formations. L'offre de formation veille à privilégier un public peu qualifié et en réinsertion socioprofessionnelle, tout en garantissant un cursus complet de qualification et de spécialisation et en maintenant la pluralité des niveaux de formation et des publics accueillis.

Les formations sont avant tout qualifiantes et exigeantes. D'autres formations s'adressent principalement à un public qui possède déjà une qualification.

² Texte inspiré de l'article 7 du décret du 11/4/2001, organisant l'enseignement pour adultes.

3. Une ligne pédagogique

La ligne pédagogique suivie au CESA vise :

- ✓ à développer une logique de coopération et de solidarité par rapport à une logique de compétition ;
- ✓ à former des professionnels par des professionnels de formation et de fonctions différentes ;
- ✓ à favoriser au maximum le développement personnel des adultes en formation ;
- ✓ à former un « professionnel » qui, en rapport avec sa qualification, soit un « praticien ayant acquis par ses études le statut et la capacité à réaliser en autonomie et en responsabilité des actes intellectuels non routiniers dans la poursuite d'objectifs en situation complexe³ » ;
- ✓ à doter les étudiants non seulement d'outils techniques spécifiques, mais aussi d'outils d'analyse globaux et politiques ;
- ✓ à privilégier une relation enseignants-étudiants, personnel non-chargé de cours-étudiants et étudiants-étudiants qui soit en elle-même « espace de formation » ;
- ✓ à ce que les règles posées soient expliquées, analysées et évaluées. Elles sont là pour rendre possible et non pour interdire. La conséquence en est une grande liberté pédagogique et organisationnelle ;
- ✓ à affirmer le rôle social et solidaire de la communauté éducative par rapport aux précarités diverses.

4. Une offre de formation

Enseignement Secondaire Supérieur de Transition (ESST)

- Certificat de qualification éducateur (3 ans)

Enseignement Supérieur Pédagogique de type court (SCPE)

- Bachelier éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (3 ans)

Enseignement Supérieur Paramédical de type court (SCPA)

- Bachelier en psychomotricité (3 ans 1/2)

Enseignement Supérieur de type court (domaine : sciences de la santé publique)

- Bachelier de spécialisation : psychopathologie (2 ans 1/2)

Enseignement Supérieur de type court (domaine : sciences économiques et de gestion)

- Bachelier de spécialisation : cadre du secteur non-marchand (3 ans)

La formation permanente du personnel des secteurs psycho-médico-sociaux et enseignants.

³ Paquay, L. *Quels enseignants en 2020 ?* Quelques balises pour une prospective.

5. Des structures participatives

Le CESA et son Pouvoir Organisateur développent les politiques visant la participation des enseignants et des étudiants au sein de différentes structures.

L'Assemblée Générale :

En plus de partenaires issus des milieux socio-professionnels désireux d'apporter leur concours à la réalisation du but de l'asbl, des représentants du personnel sont élus par leurs pairs et font partie de l'AG.

Les décisions concernant les grandes orientations de l'école sont toutes prises en Assemblée Générale.

Les réunions de sections :

Celles-ci réunissent deux à trois fois par an, par section, les enseignants, des représentants du personnel non chargé de cours et des représentants des étudiants afin d'évaluer la formation.

Les délégués de classe sont au nombre de 2 par classe et ont pour rôle :

- de faciliter les contacts et la communication entre les élèves, les professeurs, la direction ;
- de représenter leur classe aux réunions où les délégués doivent être présents ;
- de diffuser les informations vers leur classe (comptes rendus de réunions, résultats de discussions, etc.).

Un professeur-coordonateur de section est élu par ses collègues (pour deux ans) et fait le lien entre les demandes de sa section, les autres sections et la direction dans le cadre du Conseil Pédagogique.

L'espace « AGORA » :

Il s'agit d'un espace de concertation et de coordination entre les différentes sections et équipes de l'établissement. Il traite de thématiques transversales à plusieurs sections voire à l'ensemble des sections. Il est géré et organisé par la direction adjointe qui met en œuvre des moments de réflexion en réponse à des besoins rencontrés, exprimés ou observés.

C'est un organe participatif, de réflexion et de décision au niveau pédagogique, organisationnel. Il peut être sollicité comme groupe technique et commission d'avis par d'autres instances du CESA (AG, OA, réunions pédagogiques de section, ...)

- *Composition de base de l'espace AGORA : personnes qui occupent les fonctions suivantes : direction adjointe, responsable de la pratique professionnelle, coordination qualité, accompagnement des étudiants, coordination de la section CQ éduc sont membres effectifs de cet espace*
- En fonction des thématiques abordées, cet espace s'ouvrira à d'autres fonctions, membres du personnel, étudiants, ...

Les rencontres du personnel non chargé de cours :

Régulièrement, des rencontres du personnel employé non chargé de cours sont organisées afin de gérer au mieux la vie de l'école. A titre d'exemples, nous citerons l'organisation des délibérations, de la rentrée, des inscriptions, ...

6. Des services

Le secrétariat

Vous avez ainsi accès

- aux "casiers profs" : classés par ordre alphabétique ; vous pouvez y déposer vos travaux, votre courrier.
- aux "casiers classes" : vous pourrez y trouver le courrier, les travaux corrigés.

Pour l'implantation de **Roux**, le secrétariat est ouvert les jours de cours, de 9h à 12h et 12h30 à 16h.

Pour l'implantation de **Bruxelles**, ouverture le mardi et plusieurs vendredis par an, de 9h à 15h.

La photocopieuse

Sur l'implantation de **Roux** : possibilité d'acheter une carte pour 100 copies au secrétariat (ou impressions PDF via une clé USB).

Pour les étudiants de l'implantation de **Bruxelles**, possibilité d'acheter une carte copie (en vente au secrétariat du CPSI).

Parking

Le CESA met des places de parking à votre disposition. Pour des raisons évidentes de sécurité et de respect des autres usagers, il vous est demandé de vous parquer exclusivement sur les emplacements prévus et d'éviter ainsi d'abîmer les pelouses et/ou d'encombrer les endroits nécessaires à la circulation en particulier des véhicules de secours. Les rues avoisinantes offrent toute la place nécessaire si notre parking est complet.

Pour l'implantation de Bruxelles, le CPSI met des places de parking à votre disposition. Il vous est demandé de vous stationner uniquement sur les emplacements prévus à cet effet. Le parking destiné aux membres du personnel n'est pas accessible aux étudiants.

Une bibliothèque

Sur **Roux**, elle est accessible durant les heures d'ouverture du secrétariat. Le règlement y est affiché.

Le répertoire des différents ouvrages et publications est consultable sur le site du CESA.

7. Une équipe éducative

Le CESA s'efforce de maintenir une autonomie dans le choix du personnel qui, pour la plupart, possède un engagement professionnel dans et en dehors du CESA. Cette politique fait la force et la compétence de l'équipe pédagogique.

Il convient de souligner le travail collectif des enseignants et du personnel non chargé de cours en tant qu'**équipe** pédagogique, produisant un savoir, un savoir-être et un savoir d'action collective dans son travail de construction des cursus des étudiants. Ce travail en équipe est également présent dans les pratiques méthodologiques, didactiques et d'évaluation. Il fait partie intégrante de la fonction enseignante et de personnel non chargé de cours.

Du personnel chargé de cours

Il s'agit ici de l'ensemble des enseignants ou experts qui interviennent dans nos formations. La liste des différents chargés de cours se trouve dans le document propre à chaque section.

Du personnel non chargé de cours (*commun à l'ensemble des sections*)

Voir le lien « [nous joindre](#) » sur le site internet du CESA www.cesa.be

8. Un établissement, deux implantations...

Rue de Courcelles n°10 à 6044 Roux

Accès en voiture :

Depuis Bruxelles ou le Brabant wallon :

Autoroute A54 direction Charleroi. Prendre la sortie 22 « Gosselies-Ouest, Courcelles, Gosselies »

Au rond-point, prendre la première sortie direction Courcelles. Sur la place de Courcelles, prendre à gauche direction Roux. Après le second feu, le CESA se trouve sur la gauche au n°10.

Depuis Namur :

Autoroutes E42 « Mons-Charleroi »

puis A54 « Charleroi »

Prendre la sortie 22 « Gosselies-Ouest, Courcelles, Gosselies ».

Au rond-point, prendre la première sortie direction Courcelles. Sur la place de Courcelles, prendre à gauche direction Roux. Après le second feu, le CESA se trouve sur la gauche au n°10.



Accès en transports en commun :

TRAIN : Gare de Roux (à 10min à pied du CESA - voir plan ci-dessus)

Omnibus Bruxelles-Charleroi ou changer à Luttre en venant de Bruxelles.

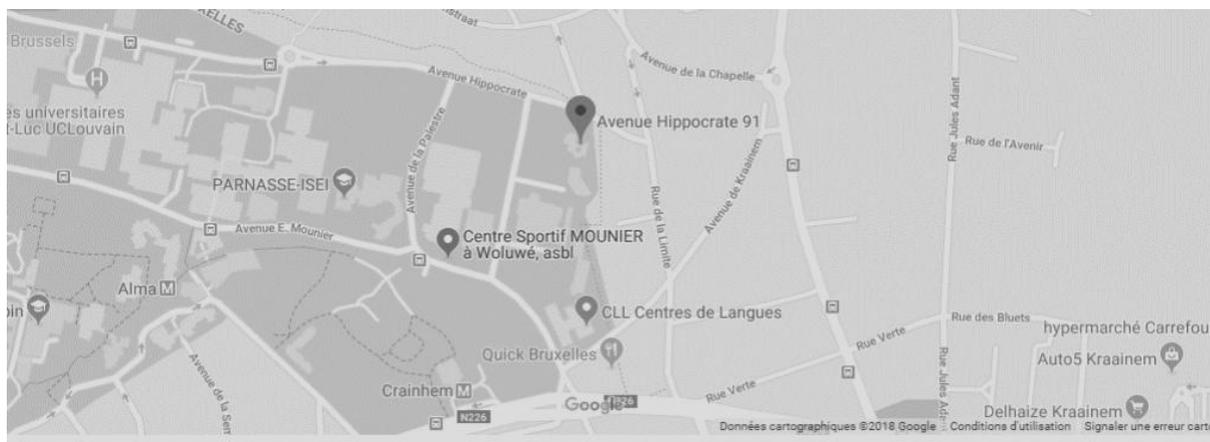
BUS TEC :

- Arrêt « Rue Jean Friot » (devant l'entrée de notre parking) → Ligne 41

- Arrêt « Plomcot » à 5 min à pied du CESA → Lignes 41-43-83

Avenue Hippocrate 91 – 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)

Nous occupons des locaux de l'école pour adultes **CPSI à Woluwe-Saint-Lambert, tous les mardis et plusieurs vendredis par an.**



En voiture :

- Coordonnées GPS : 50° 51' 7.36" N 4° 27' 38.75" E
- E 40 : sortie 20 « UCL-St-Luc/Kraainem/Woluwe »
- Ring RO : sortie 2 « Wezembeek-Oppem /Kraainem/UCL-St-Luc »

En transport en commun :

- Métro : Stockel - Gare de l'Ouest : arrêt Kraainem
- Bus STIB :
 - 42, arrêt Dunette
 - 76,77 arrêt Kraainem
 - 79, arrêt Mounier
- Bus TEC : Conforto bis arrêt Kraainem
- Bus De Lijn : 315, 316, 317, 352 arrêt Kraainem